

Avis à la population – MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Chères LAROCHOISES, Chers LAROCHOIS,

Notre commune doit finaliser son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document est établi par la municipalité pour organiser sa réponse et faire face aux situations de crise ou de catastrophes (inondation, tempête, canicule, accident industriel...).

Ce plan permettra à la mairie de connaître les moyens dont elle peut disposer et mobiliser lorsqu'un événement grave touche la population (qui fait quoi, matériels disponibles, intervenants spécialisés...)

Ce document identifiera :

- Les risques présents sur le territoire de la commune,
- L'organisation des secours au niveau local (élus, agents municipaux, bénévoles),
- Les actions à mener pour protéger et assister la population (hébergement d'urgence, évacuation...),
- Les personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou fragilisées par une maladie)

Pour créer notre Plan Communal de Sauvegarde, il nous est nécessaire de recueillir les informations suivantes :

1- Contact en cas d'urgence Si vous souhaitez nous communiquer vos coordonnées et/ou celles d'un proche pour être contacté rapidement en cas d'événements graves ou de catastrophes, nous vous remercions de bien vouloir renseigner les informations ci-dessous :

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

2- Recensement des compétences et moyens matériels Si vous êtes en mesure de mettre à disposition de la commune vos compétences ou des moyens spécifiques, nous vous remercions de renseigner les éléments ci-dessous :

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

Compétences pouvant être mises à disposition (exemples : sauveteur secouriste, bûcheron, infirmier, médecin, vétérinaire...) ou être bénévole :

.....
.....

Moyens pouvant être mis à disposition (exemples : tracteur, groupe électrogène, tronçonneuse, lits de camp, couverture...) :

.....
.....

Nous vous remercions pour votre contribution. Vous pouvez déposer ce document dans la boîte aux lettres de la mairie ou le retourner par mail avant le 21 septembre 2026.

Le Maire,
Lionel VINCENT

